

Table des matières

Introduction	1
1. La facture : un élément pivot du système de la TVA	2
1.1. Importance de la facturation dans le système de la TVA	2
1.2. Les obligations de facturation	2
1.2.1. Dans quels cas êtes-vous obligé de facturer ?	2
1.2.2. Devez-vous émettre des factures pour les clients particuliers ?	4
1.2.3. Devez-vous émettre des factures pour de petits montants ?	5
1.2.4. Les transactions privées restent privées et ne doivent donc pas faire l'objet de facturation	7
1.2.5. Dans quel délai devez-vous facturer ?	7
2. À partir du 1^{er} janvier 2016 : la facture rend de nouveau la TVA exigible	9
2.1. Les notions de fait générateur et d'exigibilité de la TVA	9
2.2. Le fait générateur des livraisons de biens	10
2.2.1. Le principe	10
2.2.2. Les règles particulières	10
2.2.3. Les nouvelles règles dérogatoires	11
2.3. Le fait générateur des prestations de services	16
2.3.1. Le principe	16
2.3.2. Les règles particulières	17
2.3.3. Les paiements ou les décomptes successifs	17
2.3.4. Les nouvelles règles dérogatoires	17
2.4. Pour aller plus loin	18
3. Les factures d'acompte	19
3.1. Jusqu'au 31 décembre 2012	19
3.2. De janvier 2013 au 31 décembre 2014	19
3.3. L'année 2015	20
3.3.1. Qu'est-ce qu'une facture d'acompte dans le cadre du régime définitif entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2015 applicable jusqu'au 31 décembre 2015 ?	20
3.3.2. Quel est le principe applicable aux acomptes dans le cadre du régime définitif entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2015 ?	20
3.3.3. La difficulté du système mis en place en 2015	22
3.4. À partir du 1 ^{er} janvier 2016 : la facture d'acompte redevient une cause subsidiaire d'exigibilité de la taxe	23

4. Le nouveau projet de loi et les nouvelles règles prévues pour le 1^{er} janvier 2016	24
4.1. Les livraisons de biens nationales	24
4.1.1. Les réflexes que vous devez avoir en tant que fournisseur – quand devez-vous payer à l’administration la TVA facturée à vos clients ?	24
4.1.2. Les réflexes que vous devez avoir en tant que client – quand pouvez-vous déduire la TVA facturée ?	25
4.2. Les prestations de services nationales	26
4.2.1. Les réflexes que vous devez avoir en tant que prestataire de services – quand devez-vous payer à l’administration la TVA facturée à vos clients ?	26
4.2.2. Les réflexes que vous devez avoir en tant que client – quand pouvez-vous déduire la TVA facturée ?	27
4.3. Les livraisons intracommunautaires de biens	28
4.4. Les prestations de services intracommunautaires	29